

Nos impacts en 2023

Rendre possible la création et reprise d'entreprise partout en France, c'est créer de la valeur et du lien social dans les territoires. C'est aussi s'engager pour soutenir des porteurs de projets qui placent la responsabilité, le respect des femmes et des hommes et la transition écologique et sociétale au cœur de leur démarche entrepreneuriale.

411 projets d'entreprise soutenus en 2024



Pour un engrais durable des activités et des emplois

12

29 927 936€ investis sur notre territoire

communautés de communes sur notre territoire d'intervention

3 829 305€ de prêt d'honneur à 0% engagés

1 944 445 € de prêt d'honneur IAP

763 460 € de prêt d'honneur BPI Création Reprise

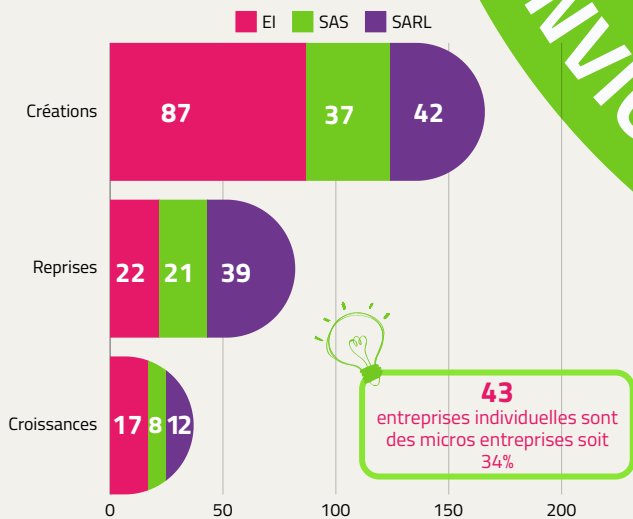
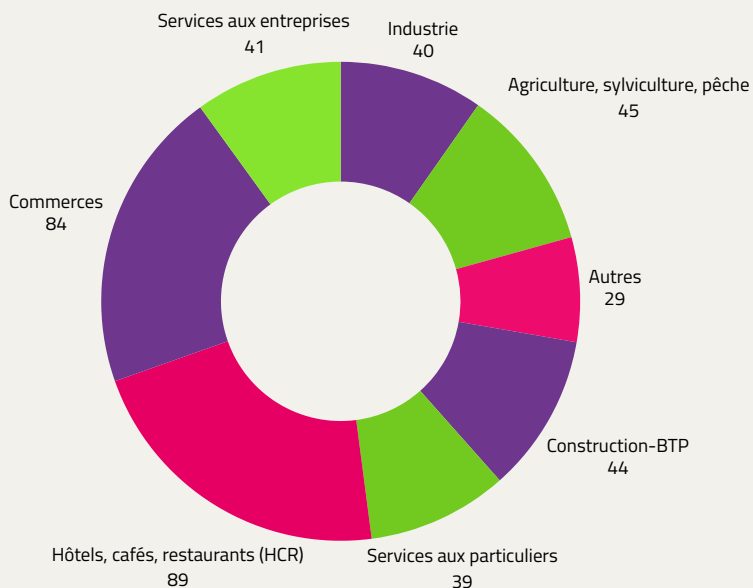
1 121 400 € de prêt d'honneur BPI Solidaire

26 098 631 € de prêts bancaires associés aux prêts d'honneur

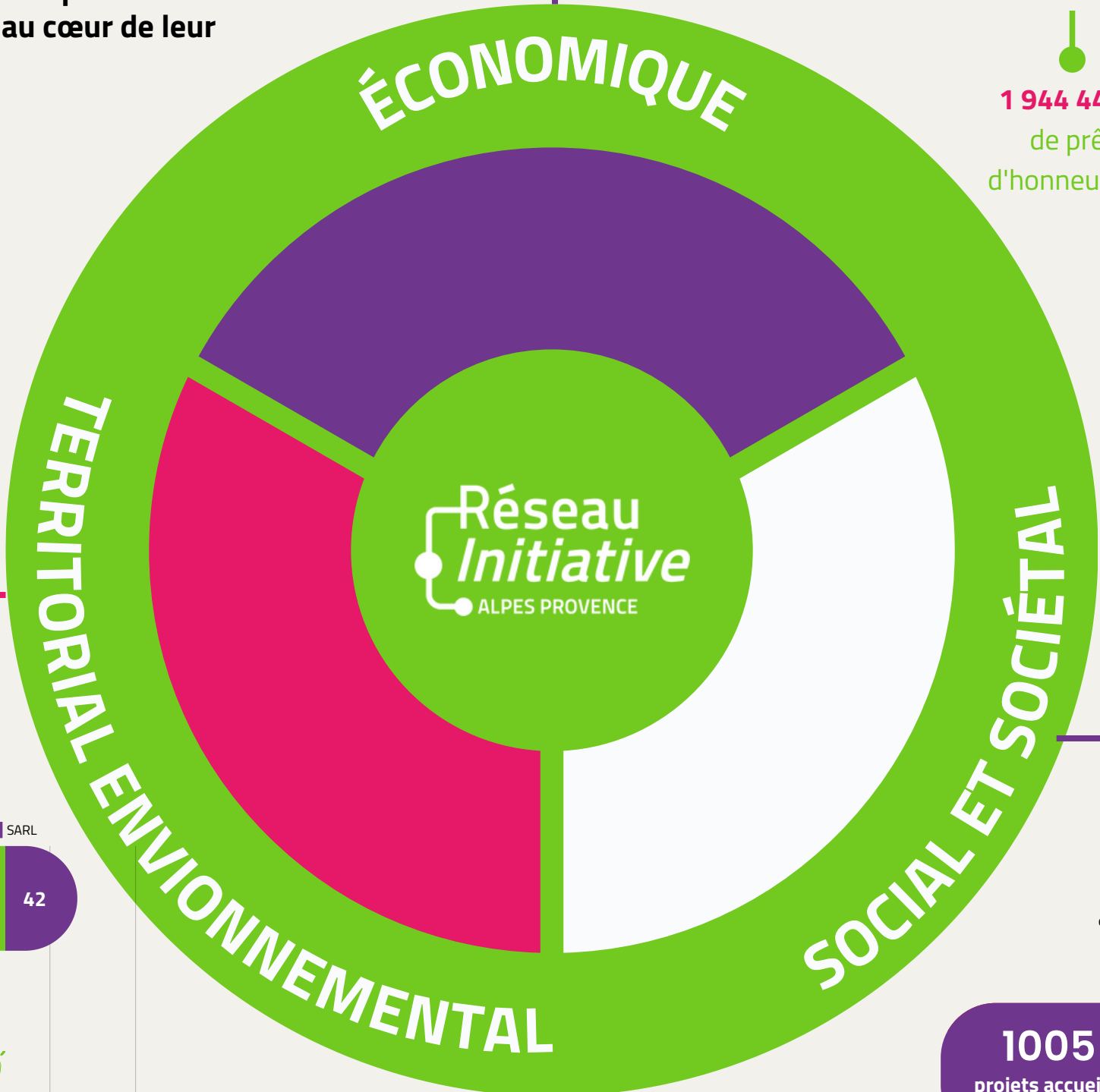
L'effet de levier

1 euro de prêt d'honneur Initiative engagé >>> 13 euros de prêt bancaire engagé

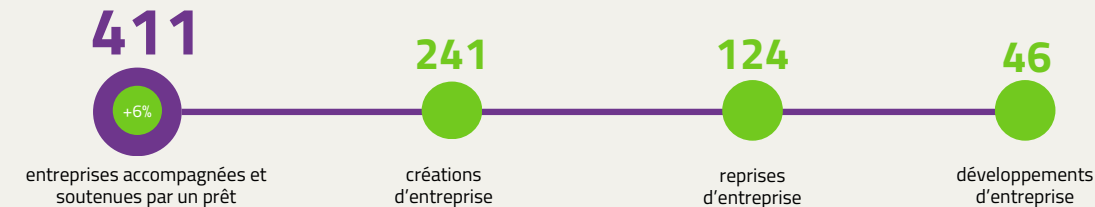
Pilier de la vie économique et sociale des territoires



43 entreprises individuelles sont des micros entreprises soit 34%

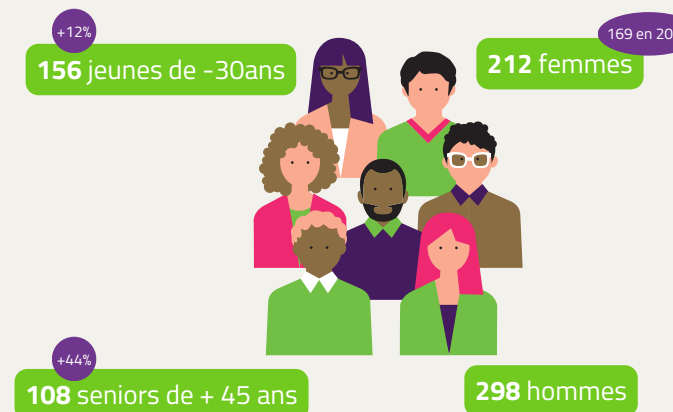


Pour un entrepreneuriat inclusif



1005 projets accueillis

1152 soit porteurs de projet accueillis



113 Entreprises ont intégré dans leur projet une réflexion sur les moyens d'améliorer l'impact territorial (60), social/sociétal (54) et environnemental (95) de leur projet.